

Amis pongistes, le CTT Delémont a le plaisir de vous inviter à participer aux :

CHAMPIONNATS INDIVIDUELS JURASSIENS 2020

Lieu : Centre la Blancherie - 2800 Delémont

Date : dimanche 27 septembre 2020

Participation

Les championnats individuels Jurassiens sont ouverts à tous les joueuses et joueurs de l'ANJTT du canton du Jura et de Berne en possession d'une licence STT valable (sauf pour les séries non-licenciés et à 1 pt).

Horaire et séries prévues

08h00	Ouverture de la salle
08h30	Simple U13 (poules de 3) Simple U15 (poules de 3) Simple U18 (poules de 3)
10h00	Simple O40-O70 (poules de 4) Simple non-licenciés (poules de 4)
10h30	Simple 750 ELO et moins (poules de 3)
11h30	Simple 1000 ELO et moins (poules de 3)
12h30	Remise des prix/médailles des séries terminées
13h00	Série 1 point (ouvert à tout le monde, inscription sur place)
13h30	Simple 1250 ELO et moins (poules de 3)
15h00	Remise des prix/médailles des séries terminées
15h30	Simple Open (poules de 3)
18h30	Remise des prix/médailles

L'horaire indiqué est à titre indicatif, des retards ne sont pas à exclure.

Généralités

Les championnats Jurassiens individuels se disputent selon la formule suivante :

Toutes les séries

4-5 inscrits : un seul groupe, le classement de celui-ci fait office de classement général
Dès 6 inscrits : poule de 3 ou de 4 (2 qualifiés par groupe) puis tableau à élimination directe

Série points ELO

Les points ELO pris en compte pour les séries seront ceux du 10 août 2020 sur Click-TT.
Lors des poules, en cas d'égalité de victoires entre 2 joueurs et plus, le classement est établi en fonction des critères suivants :

- Confrontations directes.
- Le quotient des sets gagnés et perdus.
- Le quotient des points gagnés et perdus.

Seules les parties entre joueurs à égalité sont prises en considération.

Règlement

Un joueur peut s'inscrire à 3 séries (en dehors de la série à 1pt et des catégories d'âge) au maximum.
Toutes les parties se déroulent en trois sets gagnants. Le tableau final de la série Open se joue en 4 sets gagnants.

Balle officielle	Fournies par l'organisateur, Xushaofa***	
Nombre de tables	16	
Juge-Arbitre	Olivier Schwab	
Arbitres	pas encore défini	
Finance d'inscription :	Séries simples	Fr. 8.-
	U11-U18	Fr. 5.-
	Non-licenciés et série 1 point	Fr. 5.-
	Carte de tournoi ANJTT	Fr. 4.-

Inscriptions

Les listes d'inscriptions devront être validées par internet sur :

[https:// ju.pyngpong.info](https://ju.pyngpong.info)

Au plus tard le vendredi 20 septembre 2020 à 23h59

Tirage au sort	Le lundi 22 septembre 2020 à 20h00 chez le juge-arbitre.
Paiement	Une facture par e-mail sera envoyée aux clubs après la compétition.
Tenue	Tenue officielle selon le règlement STT. La couleur principale des vêtements doit être nettement différente de la couleur de la balle officielle (blanche).
Absence excusée	Par téléphone à Olivier Schwab (079 724 16 00) au plus tard jusqu'au vendredi 25 septembre 2020 à 20h00.
Forfait	Toute absence non excusée sera sanctionnée d'une amende selon l'article 12.2.3 du Règlement Financier STT (frais d'inscription + Fr. 20.-).
Restauration	Repas chauds/froids et boissons sur place.
Concept COVID	Vous trouvez, joint à cette invitation, le concept COVID de la manifestation. Merci d'en prendre connaissance avant de venir à ces championnats. MASQUE OBLIGATOIRE !
Responsable COVID	Romain Béguelin

En nous réjouissant de votre présence lors de cette compétition, nous vous présentons, chers amis pongistes, nos salutations sportives.

Delémont, le 27 juillet 2020

Pour le CTT Delémont

Mathieu Douik

CTT Delémont
Crosattes Dessus 13
CH-2854 Bassecourt

Tél. : +41 79 424 66 71
romain.b@cttdelemont.ch
www.cttdelemont.ch

CTT DELÉMONT

Concept de protection pour les championnats jurassiens de tennis de table du 27 septembre 2020

Version : 14 août 2020

Auteur : Romain Béguelin



Nouvelles conditions cadres

Les mesures de lutte contre le coronavirus ont pour la plupart été levées le lundi 22 juin. Tous les lieux accessibles au public doivent disposer de plans de protection ; le Conseil fédéral a simplifié les consignes relatives à ces derniers. L'hygiène des mains et la distance restent les principales mesures de protection ; le Conseil fédéral continue de compter fortement sur la responsabilité individuelle.

Ce concept de protection sera continuellement adapté aux exigences cadres actuelles de l'Office fédéral du sport, de l'Office fédéral de la santé publique et de Swiss Olympic. Le CTT Delémont tiendra également compte des réglementations cantonales respectives.

Les principes suivants doivent être respectés lors des championnats jurassiens 20/21 à Delémont :

1. Personnes non admises aux championnats

Les personnes présentant des symptômes de maladie ne sont PAS autorisées à participer aux championnats jurassiens, ni à y assister. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées, et contacter leur médecin. Les personnes qui doivent respecter une quarantaine en raison du COVID-19 ne sont pas autorisées à participer aux matchs, ni à y assister. Cela est également valable pour les personnes provenant de pays pour lesquels l'OFSP a imposé une obligation de quarantaine.

2. Garder ses distances

Lors du trajet aller, de l'arrivée dans l'installation sportive, dans les vestiaires, dans les tribunes, à la cantine, lors des discussions, lors de la douche, après les matchs et lors du trajet retour – dans ces situations ou d'autres similaires, gardez encore une distance de 1,5 mètre avec les autres personnes et renoncez aux poignées de main ou « high five ».

Une exception à la règle de la distance s'applique exclusivement pour les personnes vivant dans le même ménage.

Pour permettre le maintien de ces distances, les déplacements des personnes dans la salle seront organisés en un flux unidirectionnel indiqué par un marquage au sol. Les personnes présentes doivent s'y conformer.

Le port du masque est obligatoire dans toute la salle, hormis pour les joueurs en train de jouer.

3. Se laver soigneusement les mains

Le fait de se laver les mains joue un rôle clé en matière d'hygiène. Il est donc important de se laver les mains avec du savon, avant et après les matchs, pour se protéger soi-même et son entourage. Du désinfectant sera disponible pour le public à l'entrée des tribunes, pour les joueurs à l'entrée de la salle et les gens seront invités à l'utiliser au moyen d'affiches.

4. Ventilation des salles

Les salles seront ventilées en laissant plusieurs portes ouvertes permettant une circulation de l'air et un échange avec l'extérieur.

5. Etablir des listes de présence

Sur demande, les contacts étroits doivent pouvoir être attestés aux autorités sanitaires pendant 14 jours. Afin de simplifier le traçage des personnes, le club tient une liste de présence pour ces championnats jurassiens. Romain Béguelin, responsable COVID-19 de la manifestation, est chargé de tenir une liste exhaustive et exacte ainsi que de la remettre à Kilian Moreno, responsable du plan coronavirus du CTT Delémont qui la conservera

14 jours. Le club est libre de décider de la forme sous laquelle il souhaite tenir ces listes (par exemple : doodle, application, Excel, etc.).

Le CTT Delémont veillera que le nombre de personnes présentes aux championnats jurassiens ne dépassera pas 300.

6. Désigner une personne responsable au sein du club

Chaque club doit nommer un(e) responsable du plan coronavirus. Cette personne est chargée de veiller à ce que les règlements soient respectés. Le responsable COVID-19 pour les championnats jurassiens est Romain Béguelin (Tél. +41 79 424 66 71 ou romain.b@cttdelemont.ch) et collaborera étroitement dans la mise en place des mesures de prévention pour cette manifestation avec Kilian Moreno (Tél. +41 78 796 51 96 ou kilianmoreno0@gmail.com), responsable COVID-19 du CTT Delémont.

7. Affiches de l'OFSP et Swiss table tennis

Les affiches de l'OFSP « Voici comment nous protéger » (Annexe 1) et de Swiss table tennis « Comment me protéger au tennis de table ? » (Annexe 2) sont affichées visiblement en plusieurs endroits clés lors de cette manifestation.

8. Application Swiss Covid App

Les joueurs, entraîneurs et arbitres, juge-arbitres, ainsi que les personnes du public sont invitées à télécharger l'application Swiss Covid App.

9. Communication

Le présent concept de protection ainsi que les affiches de l'OFSP et de Swiss table tennis sont diffusés avec l'invitations à ces championnats jurassiens aux différents clubs de la région.

10. Lignes directrices pour les matchs

- Des séparations de tables sont placées entre les tables. Un seul coach par joueur est autorisé à chaque table de compétition. Les chaises des coaches sont placées à l'extérieur des séparations des tables et de manière à respecter la distance minimale de 1,5m entre elles.
- Les traditionnelles poignées de main ne seront pas faites. Tout autre contact physique doit également être évité. En signe de salutation et de reconnaissance, les joueurs se font un signe de tête après le match ainsi qu'à l'entraîneur adverse et à l'arbitre.
- Des masques doivent être fournis aux officiels.
- Il est conseillé aux joueurs de s'essuyer le visage uniquement avec la main qui joue et non avec la main qui tient les balles. Les joueurs ne doivent pas toucher leur visage avec la main qui tient les balles pendant la compétition. Les joueurs doivent continuer à s'abstenir de s'essuyer les mains sur la table.
- Les équipements de tournoi, tels que les compteurs et les cartes, ne doivent être utilisés que par une seule personne et doivent être nettoyés avant d'être utilisés par une autre personne.
- Le changement de côté se fait dans le sens des aiguilles d'une montre afin que les joueurs ne se croisent pas. Pendant les pauses entre les sets et après le match, les joueurs quittent la table également dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Entre tous les matchs, une courte pause doit être prévue pour permettre aux joueurs et aux coaches de quitter l'aire de jeu avant que les joueurs suivants entrent dans l'aire de jeu pour éviter de se croiser entre les séparations.

11. Cantine

Un concept de protection conforme aux spécifications de l'industrie hôtelière est mis en place et respecte les points suivants :

- Toutes les personnes travaillant à la cantine se nettoient régulièrement les mains.
- Les personnes travaillant à la cantine s'assurent que les différents groupes de clients ne se mélangent pas.
- Les personnes travaillant à la cantine et les autres personnes gardent une distance de 1,5 mètre entre

eux. Dans le cadre des tâches pour lesquelles la distance doit être de moins de 1,5 mètre, les personnes doivent être exposées le moins possible pendant le travail en réduisant la durée du contact ou en prenant des mesures de protection appropriées (masque par exemple).

- Les surfaces sont nettoyées régulièrement et de manière adéquate.
- Les personnes malades sont renvoyées chez elles et sont priées de suivre les consignes d'isolement de l'OFSP.
- Les coordonnées des clients sont relevées.

Bassecourt, le 13 août 2020

Comité CTT Delémont

Annexe 1

Nouveau coronavirus

Actualisé au 6.7.2020

**VOICI COMMENT
NOUS PROTÉGER:**



Annexe 2



Comment me protéger au tennis de table ?

30.07.2020